

Compte-rendu de la réunion du groupe de travail mission handicap dans le cadre de la réunion des secrétaires scientifiques des sections et CID (SSC) du comité national de la recherche scientifique (CoNRS) de l'automne 2017

La réunion s'est tenue le 14/12/2017 en présence de : Axel Lofberg (CID 50), Karine Loubière (section 10), Emmanuelle Marie-Begue (CID 54), David Touboul (CID 53), Simon Tricard (section 14), Dominique Weil (section 21).

Personnes invitées à la discussion : Marie-Claude Labastie (secrétaire générale du CoNRS), Maud Brigand (juriste au CoNRS).

Membres du groupe de travail excusés : Raphael Granier (contacts CPCN section 1), Vincent Jacques (section 3), Hinrich Lutjens (section 4), Ginette Saracco (contacts CPCN CID 52), Céline Souchay (DR au Laboratoire de Psychologie et Neurocognition à Grenoble), Carine Van Heijenoort (section 16).

1. ACTIONS EN AMONT DU GROUPE DE TRAVAIL

Intervention à la CNSPH

Simon Tricard a été invité à la CNSPH (commission nationale de suivi des travaux du plan de développement de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées) pour présenter le groupe de travail.

Discussion avec Hélène Lebas et Magali Leroux

Simon Tricard et Ghislaine Bec (responsable de la mission insertion handicap – MIH – de la DRH) ont rencontré Hélène Lebas et Magali Leroux du Service développement professionnel des chercheurs de la DRH pour présenter le groupe de travail et réfléchir à des évolutions des outils mis à disposition par la DRH. Les éventualités abordées sont résumées dans la partie 2.

2. DECLARATION DES CHERCHEURS BOE

Le groupe de travail propose que des questions spécifiques soient posées aux chercheurs lors de la constitution de leurs dossiers d'évaluation ou de promotion, leur demandant explicitement s'ils sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE). Cette déclaration serait seulement indicative. Le but de ces questions est double : (i) recenser les chercheurs BOE qui souhaitent se déclarer au niveau des sections, qui pourront alors prendre en compte leur situation lors des évaluations et promotions, (ii) communiquer sur l'existence du statut de BOE, ignoré d'une majorité de chercheurs mais pourtant fortement soutenu au niveau de la MIH qui peut apporter des compensations lorsque nécessaire.

Outils de la DRH

- CRAC : ajout d'une case *A titre indicatif, êtes-vous bénéficiaire de l'obligation d'emploi (personnes en situation de handicap)?* et d'un encart libre *Si oui, vous pouvez mentionner à titre indicatif si vous bénéficiez d'aménagements ou de mesures particulières.*

- dossiers de titularisation et de promotion : ajout d'un huitième paragraphe

8 – Obligation d'emploi

Vous pouvez mentionner à titre indicatif si vous êtes bénéficiaire de l'obligation d'emploi (personnes en situation de handicap) et si des aménagements ou des mesures particulières ont été pris en fonction.

A réaliser

Le service développement professionnel des chercheurs de la DRH va examiner ces pistes d'évolution et analyser l'impact de la mise en œuvre, notamment d'un point de vue juridique. Il reste à contacter Michèle Dassa pour mettre ces mesures en œuvre au niveau de l'INSHS (RIBAC).

Outils du SGCN

- trame proposée pour les rapports d'activités sur e-evaluation (fichier pdf recommandations) : ajout d'une septième partie

7. Informations complémentaires que vous jugez utiles à être prises en compte pour l'évaluation de votre dossier.

Vous avez la possibilité de mentionner à titre indicatif toute information supplémentaire que vous estimez utile à l'évaluation de votre rapport d'activité par la section.

Cette rubrique offrirait alors la possibilité aux chercheurs de faire part aux sections de leurs difficultés : liées à un handicap, mais aussi de manière beaucoup plus large : comme un conflit avec des collègues, avec leur direction, un manque de moyen matériel, etc. Certains chercheurs le font spontanément en introduction, mais pas tous. Cela permettrait d'aller vers une plus grande égalité de traitement entre les chercheurs évalués.

A réaliser

Identifier les personnes qui ont la main sur cette trame, afin de valider, puis de mettre en œuvre cette modification.

Questions fréquemment posées

Il est proposé de mentionner dans les questions fréquemment posées (frequently asked questions – FAQ) du CRAC, ainsi que dans la trame proposée pour les rapports d'activités, les personnes ayant accès au rapport, pour éviter l'autocensure des personnes BOE qui ne désirent pas rendre leur situation publique, ou au moins qui souhaitent maîtriser leur déclaration.

A réaliser

Identifier les personnes qui ont accès à ces documents et valider avec les services responsables la diffusion de ces informations.

3. AUTRES POINTS ABORDES EN GROUPE DE TRAVAIL

Mise en place d'un correspondant handicap par section

Le correspondant handicap ne sera pas forcément le président ou le secrétaire de section, qui ont d'autres responsabilités. Il suivra une formation spécifique en cours de mandature et sera le référent de la section pour toutes les questions liées au handicap : recrutement, titularisation,

accompagnement, aménagement de poste, etc. Il connaîtra les situations des chercheurs BOE de la section et apportera une vigilance particulière à leur égard quant à leurs parcours, notamment lors des évaluations et des discussions pour les promotions/titularisations. Ainsi, il fera particulièrement attention aux situations de restriction d'aptitude de chercheurs pour ennuis de santé.

A réaliser

Contactez les présidents et secrétaires de sections pour la mise en place du réseau des correspondants handicap. En accord avec le Secrétariat général du Comité national et la MIH, et pour 2018, les formations « handicap » seront réservées préférentiellement aux sections qui proposent des candidats au recrutement par la voie contractuelle et qui sont concernées par les titularisations. Les formations auront lieu pendant la première quinzaine de mai. Les places disponibles restantes seront proposées aux autres correspondants handicap qui souhaitent suivre la formation dès cette année.

Recensement des BOE rattachés à chaque section

Un problème actuel est qu'il est très difficile de savoir quels sont les chercheurs BOE rattachés à chaque section.

Suggestion 1 : aspect déclaratif

Les sections pourront être au courant si les chercheurs se sont déclarés comme BOE (mise en place de cases spécifiques dans les CRAC et de paragraphes spécifiques dans les dossiers de promotions, comme suggéré dans la partie 2.), ou s'ils le mentionnent dans leur rapport d'activité.

Suggestion 2 : aspect systématique

Suite à une demande de la MIH de la DRH, un indicateur « Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi » devrait être intégré dans Sirhus et sera rempli par les RH de chaque DR.

Question des processus sélectifs (promotions / PEDR)

Certains chercheurs peuvent avoir une activité réduite à cause de leur état de santé ou de leur situation de handicap (lenteur, besoin de repos, protocoles en hôpital, etc.). Or, les processus sélectifs tels que les promotions ou les attributions de PEDR sont essentiellement basés sur la productivité scientifique, sans pondération possible pour les chercheurs BOE, vu qu'ils sont inconnus par les sections.

Suggestion

Les sections devraient avoir la capacité de connaître les chercheurs déclarés auprès de l'administration en tant que BOE qui leur sont rattachés (v. point précédent) et prendre ce critère en compte lors des processus sélectifs.

Retour sur les jurys de titularisation de l'automne 2017

Les jurys de titularisation ont fait remonter que dans plusieurs cas, les candidats ne savaient pas ce qui était attendu d'eux lors de l'entretien pour la titularisation, bien qu'ils aient été en lien téléphonique direct avec Ghislaine Bec de la MIH avant les jurys, qui leur a expliqué oralement ce à quoi ils doivent s'attendre. Certains candidats se trouvaient en situation de stress à cause de l'enjeu de la titularisation. Par ailleurs, certains candidats semblaient ignorer qu'ils pouvaient demander des aménagements de poste particuliers.

Suggestion

En plus de ce que fait aujourd'hui la MIH, le correspondant handicap de chaque section pourra entrer en contact avec les candidats avant les jurys de titularisation, pour lui expliquer les tenants et aboutissants de cette procédure, ainsi que la démarche à suivre pour demander des aménagements si besoin.

Départ à la retraite de Ghislaine Bec

Ghislaine Bec, responsable de la MIH de la DRH, partant à la retraite fin février, le groupe de travail mission handicap de la SSC espère qu'un relai sera effectif et fructueux pour poursuivre l'effort qui vient d'être initié, en interaction forte avec la DRH du CNRS.

4. AUTRES POINTS A DISCUTER A L'AVENIR

Systematisation des statistiques

Jusqu'à ce que l'indicateur « BOE » soit intégré dans Sirhus, il reste impossible de faire des statistiques objectives et justes sur la situation des personnels en situation de handicap au CNRS, chercheurs ou personnels IT. Les statistiques seraient pourtant un moyen extrêmement intéressant pour constater notamment s'il existe ou pas une discrimination entre eux et les autres agents pour l'attribution des promotions ou de la PEDR.

Recrutement par la voix contractuelle

Une suggestion à discuter serait de voir s'il est possible/opportun d'ouvrir un poste sans profil par institut pour le recrutement chercheur par la voix contractuelle. L'objectif serait de susciter plus de candidatures, notamment auprès de jeunes chercheurs qui ne sont pas encore dans la maison CNRS et/ou qui ne connaissant pas forcément les procédures en cours.

Contact avec les Instituts et les Délégations Régionales

Une perspective du groupe de travail peut être de créer des liens avec les Instituts et les Délégations Régionales du CNRS. Pour information, la DR14 Midi-Pyrénées vient de mettre en place un réseau pilote "Correspondants handicap", dont l'objectif est d'identifier, de former et d'accompagner un correspondant handicap au sein des unités, avec une mission axée sur le conseil, la diffusion d'informations et l'orientation vers les services compétents. Plus d'une dizaine de structures sont concernées par ce réseau expérimental.